



# Keleier Forest Landerne

Bulletin mensuel d'information de La Forest-Landerneau

N°409

JUILLET-AOÛT 2015 / Gouere-Eost



Il n'y aura pas de bulletin au mois d'Août.

Les annonces pour le bulletin de Septembre sont à déposer en mairie par courriel pour le jeudi 20 Août

## Mairie :

Tél : 02 98 20 21 43

Courriel : [mairie@la-forest-landerneau.fr](mailto:mairie@la-forest-landerneau.fr)

Fax : 02 98 20 32 44

Internet : [www.la-forest-landerneau.fr](http://www.la-forest-landerneau.fr)

## Heures d'ouverture :

Lundi au jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h30

Vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h

❗ La mairie sera fermée le samedi en juillet et août

## Bibliothèque :

Tél : 02 98 20 39 57 Courriel : [bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr](mailto:bibliotheque.laforestlanderneau@orange.fr)

## Heures d'ouverture

Du 9 juillet au 27 août ouverture **uniquement les jeudis de 18h à 20h**

## Service des Eaux et de l'assainissement

Service Client 02.77.62.40.00 de 8h à 20h du lundi au vendredi

**Urgences techniques : 02 77 62 40 09**

(24 heures sur 24, 7 jours sur 7)

## Permanences du Maire et des Adjointes

Le Maire et les Adjointes n'effectuent pas de permanence en juillet et août mais reçoivent sur rendez-vous. Contacter le secrétariat

Quoi de neuf ?



### Les dates à retenir

- 04/07 Collecte de journaux de 11h à 12h à l'école Georges Brassens
- 27/07 Célébration à la Chapelle Sainte-Anne à 18h
- 29/08 2<sup>ème</sup> journée de nettoyage du château et des lavoirs – Ouvert à tous
- 12/09 3<sup>ème</sup> journée de nettoyage du château et des lavoirs – Ouvert à tous
- 05/09 Collecte de journaux de 11h à 12h à l'école Georges Brassens
- 05/09 Forum des associations
- 20/09 Journée européenne du patrimoine



Toute l'équipe municipale vous souhaite d'excellentes vacances !



## Santé

### Horaires pharmacie de l'Elorn (N. RICHARD) :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h30 et le samedi matin de 9h à 12h30.

1 Place du Château – Tél : 02.98.20.28.76

### Gardes pharmacies

Tableau de garde du samedi après-midi et dimanche de 9h30 à 20h. Après 20h composez le **3237**

	Samedi	Dimanche
04 et 05/07	Begot - Bouyer Landerneau	Premel - Cabic Kergreis Landerneau
11 et 12/07	Moign Landerneau	Bydlon La Roche Maurice
Mardi 14/07	Bydlon La Roche Maurice	-
18 et 19/07	Moign Landerneau	Lacoste Landerneau
25 et 26/07	Jouillat – Dutreix Landerneau	Jouillat – Dutreix Landerneau
01 et 02/08	Begot - Bouyer Landerneau	Begot - Bouyer Landerneau
08 et 09/08	Bernicot Landerneau	Bernicot Landerneau
15 et 16/08	Audrain Plouneventer	Audrain Plouneventer
22 et 23/08	Begot - Bouyer Landerneau	Bydlon La Roche Maurice
29 et 30/08	Moign Landerneau	Moign Landerneau

### INFIRMIERES:

#### **- Béatrice FILY-SIDOINE**

02.98.20.23.15 -17 Bis Place du Château –  
Soins à domicile 7 jours/7 – Soins au cabinet sur rendez-vous

#### **- Cabinet infirmier Sandrine GORREC & Sandrine GUILLOTEAU**

06.20.47.28.90 – 4 Place du Château  
Soins à domicile 7 jours /7 - Soins au cabinet sur RDV  
**Permanences sans RDV** le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12 h à 12h30.

**MEDECINS** : 17bis Place du Château. 02.98.20.26.20

Sur RDV du lundi au vendredi de 9 H à 19 H et le samedi de 9 h à 12 h. – **Dr GRAVRAND** : lundi-jeudi  
**Dr CORSON** : mardi-mercredi-vendredi-samedi

**GARDES DES MEDECINS** : Après 19 h et le week-end appeler le **15**

**MASSEUR-KINESITHERAPEUTE** : **Hubert CASTREC**

2 route de Kerhuon 02.98.20.21.82 sur rendez-vous

### Association ADMR de Landerneau et sa région

59 rue de Brest - 29800 Landerneau ☎ 02.98.85.64.22

### HORAIRES D'OUVERTURE A LANDERNEAU

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

## Plan canicule

Comme chaque année, à pareille époque, le plan canicule est activé Un registre est ouvert en mairie, afin d'inscrire les personnes qui en font la demande. Les personnes concernées sont les personnes « fragiles », les plus de 65 ans, handicapées ou dépendantes, les malades à domicile.

En cas de forte chaleur, elles doivent :

- Maintenir leur logement frais (en fermant les fenêtres et les volets la journée, en les ouvrant le soir et la nuit s'il fait plus frais).
- Boire régulièrement et fréquemment de l'eau sans attendre d'avoir soif.
- Se rafraîchir et se mouiller le corps plusieurs fois par jour.
- Passer si possible, 2 à 3 heures dans un endroit frais.
- Eviter de sortir aux heures les plus chaudes ou de pratiquer une activité physique.
- Penser à donner régulièrement de leurs nouvelles à leurs proches – oser leur demander de l'aide.

Si vous souhaitez la visite régulière d'un membre du C.C.A.S, vous pouvez contacter la Mairie.

## Commission action sociale

**Permanence le mardi 7 juillet de 14h à 15h au bureau polyvalent** puis reprise en septembre.

Possibilité de RDV : Contacter la Mairie

## Avis aux nouveaux habitants

Les nouveaux habitants de la commune sont invités à se présenter en mairie dès leur arrivée, munis de leur livret de famille, afin de faciliter les tâches administratives les concernant.

## Foyer des jeunes

Cécile accueille les enfants au foyer le mercredi et les vacances scolaires de 13h30 à 18h.

Les inscriptions sont obligatoires :

**Tél** : 06.10.70.72.48 (n'hésitez pas à laisser un message, si pas de réponse, merci)

**Mail**: [foyer.laforest@yahoo.fr](mailto:foyer.laforest@yahoo.fr)

### Programme des mercredis pour Juillet 2015 :

**06/07** : Playmais

**07/07** : Tournoi de foot

**08/07** : Gymnase

**09/07** : Mosaïque (1,50€)

**10/07** : Tournoi de Baby/Billard

**13/07** : Tableau camouflage

**14/07** : FÉRIÉ

**15/07** : Sortie à la grève (prévoir goûter + eau)

**16/07** : Pots de sable (1,50€)

**17/07** : Tournoi de pétanque

**20/07** : Initiation athlétisme

**21/07** : Cuisine

**22/07** : Gymnase

**23/07** : Porte serviette (1,50€)

**24/07** : Loup garou

**27/07** : Fabrication porte-clés « fou » (1,50€)

**28/07** : Poule / renard / vipère

**29/07** : Sortie bois (prévoir goûter + eau)



30/07 : Perles à repasser

31/07 : activité libre

(Le programme est un support, il pourra être modifié.)

### Informations importantes

- A compter du lundi 6 juillet, les inscriptions sont obligatoires par l'intermédiaire d'une fiche, qui est disponible en mairie, sur le site de la mairie ou au foyer. Aucune inscription ne sera prise en compte sans cette fiche.

- Le foyer sera fermé tout le mois d'août pour cause de formation

- Pour les mercredis de septembre, la fiche d'inscription et le programme seront disponibles auprès de Cécile dès le 24 août par simple demande par mail

### Collecte ordures ménagères et recyclables Pour le mois de juillet 2015

**Collecte ordures ménagères** Les jeudis 09 et 23/07  
Les jeudis 06 et 20/08

**Collecte des recyclables** Les jeudis 2, 16 et 30/07  
Les jeudis 13 et 27/08

### Heures d'ouverture de la déchetterie

(ZI Saint Eloi) – ☎ : 02.98.85.19.50

### Horaires d'été du 1er mars au 31 octobre

Ouvert du Lundi au Samedi :

9h -12h et 14h -19h

Fermé dimanche et jours fériés.



### Déchets de jardin

### Stationnement remorque

04 et 05/07	Gare	01/07	Croix de la Lieue
11 et 12/07	Route de Kerhuon	08/07	Rte de Kerhuon (n°42)
18 et 19/07	Rue de Guébriant	15/07	Keranna
25 et 26/07	Place du Château	22/07	Gorré N'Aod
01 et 02/08	Kergreac'h	29/07	Chapelle Ste Anne
08 et 09/08	Hameau du Parc Hir	05/08	Lot de Rochebrune
15 et 16/08	Rue Dugesclin	12/08	Route de Kergreac'h
22 et 23/08	Rue de Rohan	19/08	Keryvonne
29 et 30/08	Lot de Rochebrune	26/08	Ker Arzel

Nous vous rappelons que la remorque ne doit recevoir que les **coupes de tonte de pelouse et des végétaux dont le diamètre ne dépasse pas 20 cm**. Donc pas de plastique, de cailloux, de bois.

### Vie Paroissiale

#### Messes du mois de Juillet

Dimanche **5 et 19 Juillet** à **10h30** à **Saint-Thonan**.

#### Messes du mois d'Août

Dimanche **2 et 16 Août** à **10h30** à **La Forest-Landerneau**.

Vous êtes tous invités au **pardon de Saint-Divy** à **Dirinon** le dimanche **26 juillet**

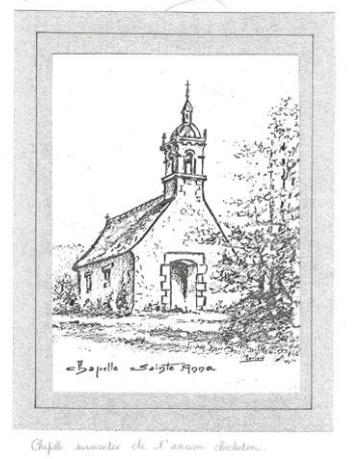
Une date à retenir : **Concert Corolan & C°**, le **5 juillet** à **18h30** à l'**église de Saint-Divy**. Entrée libre. Venez écouter « la ballade de Guïon »

Pas de permanence au presbytère de **Saint-Divy** du samedi **18 juillet** au samedi **15 août**.

### Célébration à la Chapelle Sainte-Anne

Après quelques années de « sommeil », la **Chapelle Sainte-Anne** va connaître un renouveau en 2015 ! L'intérieur et l'extérieur de l'édifice ont été restaurés, nettoyés, rafraîchis. La Chapelle où se déroulait

autrefois un pardon annuel célébrant la fête de Sainte-Anne, protectrice de la Bretagne, n'est plus utilisée depuis quelque temps...



Il a été décidé d'y **célébrer une messe le lundi 27 juillet à 18 heures** et l'unique cloche carillonnera pour l'occasion ! A l'issue de la célébration sera servi le verre de l'amitié.

Des animations y sont aussi programmées dans le cadre des Journées du Patrimoine en septembre prochain : expositions de sculptures et de peintures.



## Compte rendu Conseil Municipal du lundi 15 juin 2015

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 15 juin 2015 à 20 heures à la mairie, sous la présidence d'Yvon BESCOND, Maire. Tous les conseillers municipaux étaient présents à l'exception de Emmanuelle ABILY (procuration à Gisèle HALLEGOUËT), Isabelle GUYON (procuration à Roland GUILLON), Jean-Yves CABIOCH (procuration à Michel BARRE), Christine QUILLIVIC-BERNER (procuration à Yvon BESCOND), Claude PATINEC (procuration à Roland PORHEL).

### 1.- Tirage au sort des jurés d'assises

Le tirage au sort est effectué publiquement, à partir de la liste électorale.

Le nombre total de jurés à tirer au sort est fixé par arrêté préfectoral : 3 pour la commune de La Forest-Landerneau.

Ne peuvent pas être retenues les personnes qui n'auront pas atteint l'âge de 23 ans au cours de l'année 2016 (nés en 1994 ou après).

Ont été tirés au sort :

- LAGADEC Joseph – 3 Penquer Bian
- QUIMERCH Audrey – 18 Route de Poul ar March.
- MINGUILLAN Céline – 3 Rue de Gorréquer.

### 2 –Rénovation de la salle de sports : Convention d'assistance avec la Communauté de communes

La commune souhaite procéder à la rénovation de la salle de sports qui est en service depuis 1986.

Pour l'accompagner dans la rédaction des pièces administratives et techniques en vue de choisir un maître d'œuvre, pour le suivi des études, pour l'élaboration d'un programme, pour le suivi des travaux et le suivi de réception et de mise en service, la commune a besoin d'une assistance qu'elle souhaite confier à la communauté de communes pour un forfait de rémunération de 2565,00€ H.T.

Accord du conseil municipal.

### 3 - Convention avec le SDEF pour les travaux de rénovation des armoires d'éclairage public

Le SDEF (Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement du Finistère) propose aux communes une subvention de 50 % pour participer financièrement aux travaux de rénovation des armoires d'éclairage public.

A La Forest, ces travaux concernent 15 armoires. Le coût de l'opération est évalué à 13.000 € H.T. Avec une participation de 6500 € du SDEF, la part communale sera de 6500 € HT.

Accord du conseil pour autoriser le maire à signer la convention.

### 4 – Projet d'aménagement phase 2 Route de Rulan – Dossier à présenter au Conseil Départemental pour bénéficier du produit des amendes de police

Le Département est compétent pour répartir le produit des amendes de police relatives à la circulation routière. Pour 2015, 2 thématiques ont été retenues par le conseil

départemental : Les liaisons piétonnes et les aménagements de sécurité aux abords des établissements publics. La commune souhaite présenter un dossier sur le prolongement de la liaison piétonne de la route de Rulan vers l'école publique ainsi que la création d'un giratoire afin de sécuriser l'école et l'entrée nord de la commune.

Accord du conseil municipal pour autoriser le maire à présenter le dossier au conseil départemental.

### 5 – Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution d'électricité

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité n'avait pas été actualisé depuis un décret du 27 janvier 1956. Un décret datant de mars 2002 permet désormais de modifier ces redevances.

Le maire propose au conseil :

- De calculer la redevance en prenant le seuil de la population totale de la commune issu du recensement en vigueur depuis le 1er janvier 2015,
- De fixer le montant de la redevance pour occupation du domaine public au taux maximum prévu selon la nouvelle règle de valorisation et de l'indication du ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Accord du conseil.

### 6 - Redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages de transport et de distribution de gaz

Le montant de la redevance pour occupation du domaine public de la commune par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution de gaz n'avait pas été actualisé depuis un décret du 2 avril 1958. Un décret datant d'avril 2007 permet désormais de revaloriser cette redevance.

Le maire propose au conseil :

- De fixer le montant de la redevance au taux maximum en fonction du linéaire exprimé en mètres, arrêté au 31 décembre de l'année précédente.
- Que ce montant soit revalorisé automatiquement chaque année par application à la fois du linéaire et de l'index ingénierie mesuré au cours des douze mois précédant la publication de l'index connu au 1er janvier.
- Que la redevance due au titre de 2015 soit fixée en tenant compte de l'évolution sur un an de l'indice ingénierie à partir de l'index connu au 1er janvier de cette année, soit une évolution de 16% par rapport au montant issu de la formule de calcul du décret précité.

Accord du conseil.

### 7 - Subventions aux associations.

Roland GUILLON, adjoint aux finances propose au conseil d'adopter la répartition des subventions :

- Joyeuse Garde Forestoise (JGF)	5409 €
- La Forest-Landerneau Hand-ball	2112 €
- Gymnastique Retraités Actifs	289 €
- Amicale Laïque	936 €
- UNC	55 €
- FNACA	55 €
- La Forest à petites foulées	336 €

- Club Val Elorn (Amicale des retraités)	653€
- Atelier des Arts Forestois	144 €
- Asso Chasse La Paysanne du Ménéchou	99 €
- Cantine de l'Ecole Sainte Anne	7345 €
- Amicale des Agents territoriaux du Pays de Landerneau	1830 €
- Asso Parents d'élèves école G. Brassens	177 €
- APEL école Sainte Anne	177 €
- Secours Catholique	105 €
- Croix Rouge Française	105 €
- Amicale des Donneurs de Sang de Landerneau et sa région	105 €
- Secours populaire	105 €
<b>TOTAL</b>	<b>20.037 €</b>
Accord du conseil municipal	

### 8 - Location du garage maison Roudaut

La commune est propriétaire du terrain et de la maison situés près de la Mairie, dite « Maison Roudaut ». L'habitation est inoccupée et le garage attenant également. Une personne domiciliée actuellement sur la commune souhaite pouvoir disposer, en location, de ce garage afin d'y implanter un atelier d'artisanat et d'en faire également un petit lieu d'exposition.

Proposition est faite au conseil d'accepter de louer ce garage moyennant un loyer de 100 euros H.T. par mois et d'autoriser le Maire à signer le contrat de location.

Accord du conseil.

### 9 – Bilans d'activité petite enfance

La crèche d'entreprise, la Cabane aux bruyères, située à Plouédern, dispose de 40 places d'accueil pour les enfants des familles d'entreprises et collectivités locales. Une troisième place est disponible pour La Forest depuis janvier 2015, pour un coût annuel de 6000 € la place, dont 40% seront pris en charge par la CAF.

Le RPAM (Relais Parents Assistants Maternels) intercommunal est basé à Plouédern dans les locaux de la Cabane aux Bruyères mais l'animatrice assure des permanences sur 4 communes. Il regroupe des assistants des 11 communes de la région. C'est avant tout un lieu d'informations et d'échanges.

Actuellement, il y a 9 assistantes maternelles à La Forest, qui accueillent environ 25 enfants.

### 10 – Personnel communal : Modification du tableau des effectifs

Suite à la réorganisation des services, et la mise en service d'une liaison froide pour la confection des repas, il y a lieu de procéder à la réorganisation du service de cantine.

Après concertation du personnel, le maire propose de modifier le temps de travail de l'adjoint technique, comme suit :

Grade : Adjoint technique 2ème classe à temps non complet

Horaire actuel : 31,32/35 annuel

Horaire à compter du 1er juillet 2015 : 28,20/35 annuel

Accord du conseil municipal

### Informations diverses

#### ✚ P.L.U.I. (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

Yvon BESCOND présente pour avis le dossier qui fera l'objet d'une délibération du conseil communautaire lors

de la séance du 26 juin 2015. Si le projet est adopté par la Communauté de Communes, il reviendra ensuite devant les conseils municipaux des 22 communes pour approbation ou refus.

#### ✚ Dotations (Etat et Département)

Les services de l'Etat et du Département ont transmis à la commune les différentes dotations suivantes pour 2015 :

- DGF (Dotation forfaitaire)	148 095 €
- DSR (Dotation de Solidarité Rurale)	24 554 €
- DNP (Dotation Nationale de Péréquation)	8 284 €
- FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources intercommunales et communales)	28 107 €
- Taxes additionnelles aux droits d'enregistrement	31 275 €

#### ✚ Enquête publique Danisco

Le commissaire enquêteur a émis un avis favorable à la demande d'extension du plan d'épandage présenté par la société Danisco en donnant les recommandations suivantes : actualiser le plan d'épandage proposé en 2013 – apporter une réponse plus adaptée aux nuisances olfactives – assurer un suivi toujours plus développé des produits utilisés dans le processus de transformation des algues.

#### ✚ Commerces ambulants

Un vendeur de pizza souhaite pouvoir exercer son activité le mercredi sur la commune. L'autorisation lui est donnée pour une implantation au carrefour du Château.

#### ✚ Journée « prévention scolaire » dans les écoles

A la demande de la commune, une journée « prévention scolaire » a été initiée le jeudi 11 juin dernier. La prévention a été présentée par la SNCF d'une part, pour sensibiliser principalement les futurs collégiens aux dangers du train, et la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) d'autre part, pour la sécurité routière.

L'expérience était une première en Bretagne, et les intervenants ont été agréablement surpris de l'écoute des enfants. L'expérience sera vraisemblablement reconduite dans deux ans.

#### ✚ Référent frelons asiatiques



La communauté de communes, en accord avec l'ensemble des 22 communes de son territoire, vient de s'engager dans la lutte contre le développement des frelons asiatiques, en signant une convention avec la Fédération Départementale de Groupement de Défense contre les organismes nuisibles (FDGDON).

Chaque commune doit désigner un référent et la commune de La Forest-Landerneau propose que Roland GUILLON soit ce référent.

**L'intégralité du compte rendu du Conseil Municipal est consultable en Mairie.**

## Informations municipales

### Journée de prévention scolaire



Une action « prévention scolaire » en partenariat avec la SNCF et la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) s'est déroulée dans nos deux écoles le 11 juin dernier.



Les enjeux étaient de sensibiliser les enfants de CM aux risques spécifiques de l'univers ferroviaire, de réduire les incivilités et de sensibiliser au code de la route et à la sécurité routière. Les enfants ont suivi cette « formation » en classe et sur le chemin de la gare, programme qui les a captivés toute la journée.

### T.A.P. de La Forest-Landerneau

Nous recherchons pour les T.A.P. (temps d'activité périscolaire) de la prochaine année scolaire 2015-2016, sur l'école Georges Brassens :

- un animateur diplômé BAFA ou un stagiaire BAFA
- des bénévoles pour aider à encadrer les groupes

Merci de prendre contact avec Cécile ACH pour toutes demandes ou renseignements.

Tel : 06.10.70.72.48

Mail : [taplaforest@yahoo.fr](mailto:taplaforest@yahoo.fr)



### Urbanisme

#### Déclarations préalables de travaux

##### Demandes

- LE VERGE Danièle, 2 venelle de Beg ar Groas / Bardage et isolation
- QUENTEL François, Cribin ar Feunteun Bihan / Changement de la porte d'entrée et pose de velux
- GUYON Isabelle, 2 place du Château / Changement de velux, de toiture et ravalement.

##### Accords :

- KERMARREC Michel, 1 hameau de Parc Hir / Remplacement d'une clôture

### Analyse de l'eau

Analyse effectuée le 21/05/2015. Eau conforme aux normes de qualité. Nitrates : 20 mg / l

### Etat Civil

##### Décès:

- Victor, Louis, Eugène, Clément HEUDE âgé de 86 ans, domicilié 8 rue de Guébriant, décédé le 25/04/2015

##### Mariage :

- SIMON Patrice, Pêcheur professionnel et LAPOUS Rozenn, Fleuriste et agent de Mairie, domiciliés au 1 Goarem C'hoat

### Recensement des jeunes (Parcours citoyen (filles et garçons))

Modalités de recensement des Françaises et des Français nés en **Juillet et Août 1999**. En application de la loi du 28 octobre 1997, les jeunes gens et jeunes filles sont tenus de se faire recenser en mairie à partir **du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans**. L'inscription ne peut pas être prise avant. Les jeunes sont donc invités à passer en mairie, munis du livret de famille. Une attestation leur sera délivrée. Elle est exigée pour l'inscription aux examens, concours, permis de conduire.

## Ecoles, bibliothèque et vie associative

### Ecole Sainte Anne

#### ✚ Activités nautiques : Une belle aventure !

Les élèves de CM1 et CM2 de l'école Sainte-Anne, ont eu la chance d'être sur l'eau, huit demi-journées, en rade de Brest. Par équipage de trois, ils ont d'abord apprivoisé le milieu marin et leur embarcation, le catamaran. Puis les enfants ont vite pris confiance et ont navigué en mêlant joie et vitesse.



## ✚ Opération poney école



Les classes de moyenne section et de grande section de l'école Sainte Anne ont passé une après-midi au poney club du Guerrus à la Forest-Landerneau à la découverte du monde des poneys. Dans le cadre de l'opération poney école, ils ont bénéficié d'une découverte de l'animal, du milieu et d'une approche de la pratique de l'équitation. Un vrai plaisir pour les cavaliers !

## Ecole Georges Brassens

### ✚ OPERATION RECUP' DE JOURNAUX !



**PROCHAINE COLLECTE**  
ECOLE GEORGES BRASSENS  
**SAMEDI 4 JUILLET – 11h00 / 12h00**

**Rendez-vous à la salle omnisports.**  
**Publicités, magazines et autres papiers glacés**  
**sont exclus de la collecte.**

### ✚ KERMESSE Ecole Georges BRASSENS

Le 14 juin dernier était organisée la traditionnelle kermesse de l'école publique. Les stands ont ouvert à 11h00 sous un beau soleil. Dès 14h les enfants étaient fiers de présenter leur spectacle " Entre Terre et Mer" préparé avec les enseignantes, puis les chants répétés avec l'équipe encadrante de la cantine.

Un événement réussi, l'APE, organisatrice, tient à remercier encore une fois tous les participants pour leur soutien et leur bonne humeur !



## Club « Val Elorn »



Le foyer Kerjean est ouvert en juillet et août ; sauf le mardi 14 juillet (jour férié). Nous serons présents au forum des associations le samedi 5 septembre.

**Inter-club :**  
(le jeudi) 10 septembre ; Plouédern  
24 septembre ; La Forest  
1<sup>er</sup> octobre ; Saint-Thonan

**Repas froid :** mardi 22 septembre à 12h à la salle polyvalente (inscriptions le mardi 15 et jeudi 17 septembre au foyer Kerjean ou auprès des responsables).

La marche reprendra courant septembre (renseignements au foyer Kerjean ou auprès de Daniel LARVOR ou Gisèle HALLEGOUET)

*Bonnes vacances à tous !*

## Joyeuse Garde Forestoise Football

La JGF Foot recherche des personnes pour **encadrer les jeunes U6/U7** (nés en 2009/2010) le mercredi et/ou le samedi.



**Contact :**  
S.LEON au 06.80.62.06.47 ou  
Jean-Yves MORVAN au 06.24.86.68.71

## Amicale Laïque section Maquettes

La section maquettes a le vent en poupe. Elle a à nouveau participé aux régates de la "Rencontre départementale UFOLEP" de modélisme naval, sur le plan d'eau de Bourg-Blanc, dimanche 21 juin

En compétition : des clapotis, petits voiliers de la classe des 50 cm. Initiés par André PERON, nos jeunes forestois se sont brillamment distingués : en classement individuel, une coupe a été remportée par Samuel DELAGNE puis une deuxième en classement par équipe avec Trystan FUTEUL.



Selon les demandes l'activité (réservée à des jeunes à partir de 9 ans) pourrait reprendre à la rentrée (précisions lors du Forum des Associations)

La section est à la recherche d'un adulte pour l'encadrement et seconder ainsi André PERON (Tél. 02.98.20.24.61 pour plus d'informations).

### Joyeuse Garde Forestoise Gym adultes



Le club vous souhaite de bonnes vacances et vous donne rendez-vous au forum le samedi 5 septembre pour de nouvelles inscriptions (certificat médical obligatoire).

Lundi	<b>Gym douce</b> "Sylvie Le Jeune"	18h30-19h30
Mardi	<b>Gym Tonic</b> "Catherine Daniel"	20h-21h
Mercredi	<b>Zumba</b> " Christophe Caccia"	20h-21h
Jeudi	<b>Renforcement Musculaire</b> " Isabelle Prigent"	19h30-20h30
<i>Cotisation 72€</i>		

### Joyeuse Garde Forestoise Gym enfants

#### Quelques dates à retenir :

- Mercredi 1<sup>er</sup> juillet : **Assemblée générale** à 20h30 à la salle de gym.

**Saison 2015/2016** : Inscription au forum des associations le samedi 5 septembre de 10h à 13h. *Ne pas oublier le certificat de non contre-indication à la pratique sportive.*

**Reprise des cours** : lundi 14, mercredi 16, jeudi 17 et samedi 19 septembre.



Une rencontre interclub s'est déroulée à La Forest le 30 mai ; une centaine de personnes se sont retrouvées pour

désigner la chorégraphie qui représentera le Finistère lors des finales à Mûr-de-Bretagne le dimanche 28 juin.



Représentation de gym dansée vendredi 19 les jeunes ont présenté aux personnes présentes une douzaine de chorégraphies apprises pendant la saison sportive.

### Club de badminton de La Forest-Landerneau

Le Club de badminton de la Forest-Landerneau vous informe que son activité est reconduite pour l'année prochaine.

**L'association est ouverte à toutes personnes (dès 7ans) désireuses de faire du badminton en loisir, dans la bonne humeur !** Les inscriptions se feront lors du forum des associations le 5 septembre, de 10h à 13h, puis à la salle omnisports.

De plus, nous vous informons qu'un nouveau bureau a été élu :

Alain Garnier, président  
Nathalie Gallet, trésorière  
Lucie Calvez, secrétaire  
Elisa Jaouen et Lisa Gourvenec, membres.



*Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée !*

### Chorale Mélimélie

Les conditions étaient réunies pour que la fête de la musique soit réussie sur l'esplanade de la mairie samedi après-midi. Les ateliers de guitare et la chorale Mélimélie de l'Amicale Laïque se sont succédés pour offrir au public forestois un bon moment musical et convivial. Le public bien installé à l'ombre des arbres ou sous le soleil ardent a encouragé de ses applaudissements les musiciens et chanteurs amateurs !!! C'est le pot de l'amitié qui a clôturé cette belle rencontre.



## Association des accidentés de la vie

Notre association, apolitique est reconnue d'utilité publique. Nous conseillons les personnes accidentées, malades ou handicapées. Nous informons sur les aides à l'emploi, au reclassement professionnel, sur la réinsertion professionnelle et sociale. Nous défendons les victimes de maladies professionnelles, les troubles

musculo-squelettiques, le stress au travail, les maladies liées à l'amiante et au médiateur.

Nous avons une **permanence du service juridique** le 1<sup>er</sup> mercredi du mois à la Maison Pour Tous de Landerneau.

## Vos annonces

### Locations

✚ A **louer** au « Moulin de la Grande Palud » à La Forest-Landerneau : Deux beaux **appartements** type F3 (Salon / 2 chambres / salle de bain / wc indépendant / parking).  
Contact : 06.82.81.14.61

### Professionnels

#### HAIR STYLE COIFFURE

02.98.20.23.46

Claire vous informe que le Salon de coiffure sera fermé pour congés d'été du 2 au 17 Aout 2015.  
**Réouverture le mardi 18 Aout 2015.**

*Bonnes vacances !*

## Café De La Gare

### Horaires d'été :

**Le Café restera ouvert tout l'été.**  
Mais il se met à l'heure de vacances à partir du lundi 6 juillet :  
Ouverture tous les matins à 10h00  
Ouvert tous les jours fériés avec pain.

**Repas crêpes au Café**  
**Dimanche 30 août à partir de midi.**

La crêperie ambulante Rock ha Billig proposera ses crêpes garnies blé noir et froment, en intérieur ou en terrasse.



**Pizza à emporter**  
Tous les Mercredi soir  
à partir de 17h30  
**Carrefour du Château**  
La Forest Landerneau  
Commande au 06.50.26.52.59 à partir de 17h30